

## Table des matières

### Règlement sur la certification des résidences privées pour aînés

Article	Sujet	Article	Sujet
1	Catégories	32	Reprise de la vérification
2	Définitions des services	33	Accusation ou culpabilité criminelle – Avis au CISSS
3	Double catégorie	34	Garanties des sous-traitants
4	Exemption (moins de 6 personnes liées)	35	Respect des normes
5	Exemptions (moins de 6 résidents)	36	Code d'éthique
6	Exemptions (9 unités locatives ou moins)	37	Document d'accueil
7	Registre des résidences privées pour aînés	38	Accès aux visiteurs
8	Dispositions générales	39	Activités de socialisation
9	Appellation réservée	40	Programme d'accueil et d'intégration à la tâche
10	Attestation temporaire (conditions)	41	Entente de collaboration CISSS
11	Attestation temporaire (documents)	42	Accès des professionnels du CISSS
12	Respect des critères	43	Activités professionnelles
13	Bail	44	Droit de formuler une plainte
14	Assurances	45	Respect des autres lois et règlements
15	Système d'appel à l'aide	46	Produits d'entretien / Produits dangereux
16	Seuil minimal	47	Trousses de premiers soins
17	Seuil catégorie 1	48	Auto-administration
18	Seuil catégorie 2	49	Médicaments en vente libre
19	Seuil catégorie 3	50	Procédure incidents accidents
20	Seuil catégorie 4	51	Avis à transmettre au CISSS
21	Sécurité incendie	52	Prisma-7 et SMAF
22	Procédures	53	Menus
23	Conditions d'accueil clientèle troubles cognitifs	54	Aucune mesure de contrôle
24	Clientèle à risque d'errance	55	Mesure de contrôle en situation d'urgence
25	Code des professions	56	Utilisation d'une mesure de remplacement
26	Procédure des médicaments prescrits	57	Dossier du résident
27	Définition d'un préposé	58	Dossier du personnel
28	Formations obligatoires	59	Dossiers accessibles
29	Formations des préposés	60	Protection des renseignements personnels
30	Aucune accusation ni culpabilité criminelle	61	Renouvellement
31	Déclaration et vérification	62	Cession